

L'Ecole du droit à la réussite pour chaque jeune Vendéen ou Vendéenne.

L'engagement des candidat-e-s et candidats présentés ou soutenus par le Parti Communiste Français.

Depuis toutes ces dernières années l'école subit de plein fouet les conséquences d'une politique d'austérité qui sélectionne, exclut, divise. Candidates et candidats aux élections départementales du 20 juin courant, nous portons comme grande priorité celle de rompre avec l'austérité et de construire l'égalité des droits. Le fil conducteur de notre action sera de construire l'Ecole de la réussite pour tous.

L'échelon départemental a cela de précieux c'est qu'il est proche des professionnels, des parents et de leurs associations. Il doit être utilisé pour mener des politiques en faveur de l'égalité, en tout domaine.

Une école vraiment gratuite. Le département peut faire beaucoup pour rendre l'école vraiment gratuite : transports, cantine, manuels, matériel informatique... Nous nous engageons à associer les enseignant.e.s, les parents, les associations pour qu'elles ou/et ils participent à la mise en œuvre ou au développement des politiques publiques qui s'inscrivent dans ces ambitions. En Vendée c'est entre 80 et 85% des jeunes qui n'ont que l'école pour apprendre.

Dans ce sens, nous développerons une politique éducative liée à l'aménagement du territoire. Nous sommes pour, et toujours par la concertation maximum :

- Travailler à une carte scolaire plus juste, favorisant la mixité sociale et scolaire.
- Revoir la carte des formations afin d'assurer la présence sur tout le territoire de la Vendée d'établissements publics offrant aux élèves des options et spécialités diverses et ambitieuses.

Cette carte ne doit pas partir des intérêts régionaux privés, notamment en matière de formation professionnelle, mais de la nécessité d'offrir à tous les mêmes possibilités d'études.

- Créer un Observatoire Départemental des Réussites et Inégalités scolaires.
- Participer activement au CDEN (Comité départemental de l'Éducation Nationale), afin d'y être des points d'appui utiles pour les luttes des personnels, des parents et pour les élèves

Une école vraiment ambitieuse. L'actualité en témoigne. Transmettre les savoirs est une nécessité absolue mais pas suffisante. Nous voulons inscrire les actions locales dans un projet éducatif et culturel global ayant pour ambition un haut niveau de formation pour tous, un projet de construction du jeune citoyen. Des actions d'éducation à la santé, à la prévention des risques, à la laïcité. Le développement de la pratique d'activités sportives. (*Voir ci-dessous*).

Le sport et la culture pour tous. Nager, aller au théâtre et à la médiathèque, voir des films... Ce n'est pas du luxe ! L'éducation nationale a besoin de piscines et d'infrastructures sportives, de théâtres, de médiathèques et de cinémas pour faire réussir tous les jeunes, partout. Un bilan précis sera fait et le département définira un plan pluriannuel pour que tous les jeunes vendéens accèdent au droit à la Culture et aux Sports.

Une école qui résiste et qui s'engage. Face à la montée des inégalités, l'éducation, la formation du citoyen sont des enjeux majeurs pour notre société. Nous avons besoin du

département et de ses élus pour mener des politiques ambitieuses, en lien avec le service public national d'éducation et avec les collectivités locales. Le département, fort de la mission qu'il assume en bâtissant des collèges, en assurant la restauration scolaires, se doit d'interpeller l'État et le mettre face à ses responsabilités : lui aussi doit remplir sa mission et assurer l'égalité des conditions d'enseignement sur tout le territoire en recrutant, et en formant et en affectant des enseignants.

Une école qui privilégie les statuts et les financements publics.

- Des personnels titulaires, correctement formés, payés et travaillant dans de bonnes conditions.
- Pas de recrutement en contrats de droit privé
- Pas d'autonomie des établissements dans leur mode de financement pour éviter le recours aux financements privés hors de contrôle, créant inégalités et dépendance.
- Pas de partenariats public/privé.
- Pas de cadeaux à l'école privée. Strict respect de la loi, jusqu'à tendre à une renationalisation de l'éducation.

C'est à partir de toutes ces grandes considérations et ambitions que nous apportons les réponses à votre questionnaire. Nous vous remercions de l'attention que vous leur porterez.

Votre questionnaire et nos réponses.

1-Voterez-vous des subventions ou des aides ponctuelles aux établissements privés (collèges et lycées) ? À l'ICES, aux Établières, aux écoles de production... **Non. Pour les Collèges, stricte application de la loi et action pour défendre le principe d'une renationalisation de L'Education. Pas de subventions publiques à l'Enseignement supérieur.**

2-Voterez-vous des subventions aux associations qui ont la délégation « Transports scolaires » en Vendée. **Oui, dans le cadre d'une mission de service public bien définie par un contrat.**

3-Voterez-vous un contrôle effectif des associations délégataires au niveau des transports scolaires afin d'exiger l'égalité des usagers de service public face à une délégation de service public. **Oui.**

4-Voterez-vous des budgets en augmentation, destinés aux établissements scolaires publics (lycées d'enseignement général, lycées d'enseignement professionnel) ? **Oui, dans le cadre d'un contrat tripartite : Rectorat, Région, Département sur des actions d'éducation précises.**

5-Voterez-vous pour la création de nouveaux collèges publics en Vendée ? (Au Poiré sur Vie, dans le secteur de La Chaize-Giraud ... ? **Oui, en y ajoutant un nouveau collège à la Roche sur Yon.**

6-Voterez-vous des aides ponctuelles pour des communes désirant créer une école primaire publique sur leur territoire ? (À Maché, à la Boissière de Montaigu, à Martinet, à Givrand, à La Chaize-Giraud, sur les communes déléguées des Essarts en Bocage, ... ?). **Grâce à la mise en place de l'Observatoire de la Réussite et des inégalités, nous déciderons d'un plan sur six ans de l'éradication des « zones blanches » en école publique et agirons avec les enseignants et les parents.**

7-«Soixante-cinq communes n'ont pas d'école publique » ; « dix-sept ne disposent d'aucune école. » Leurs enfants sont scolarisés le plus souvent hors commune. Apporterez-vous votre soutien aux parents désireux de bénéficier d'un service public, laïque, de proximité ? **Même réponse que question 6.**

8-Certaines municipalités s'opposent idéologiquement à la création d'une école publique. Elles proposent, ou ne proposent pas, un transport scolaire à disposition des familles. Soutenez-vous cette politique qui ne peut être que transitoire pour le bien-être de l'enfant ? **Notre ambition c'est une commune, une école publique.**

9-Dans l'intérêt des familles, accepteriez-vous l'installation de registres d'inscription des enfants dans une future école publique, au niveau des sièges des inspections départementales et sur le site de l'inspection académique, afin d'éviter toute pression sur ces familles ? **Oui**

10-Accepteriez-vous d'encourager les municipalités à inscrire, sur le fronton des écoles communales, la devise républicaine « *liberté, égalité, fraternité* » ? **Pour nous l'école doit relever le défi de l'apprentissage à la citoyenneté, tout ce qui va dans ce sens doit être encouragé. C'est comme l'appellation de chaque école qui ne peut être neutre et qui doit relever d'un consensus entre élus et citoyens de la commune.**

11-Vis-à-vis de la Région ou du département :

Nous mettrons en place un observatoire départemental de la réussite et des inégalités, un budget participatif. Nous ne sommes pas favorables aux « Contrats de pays ou de missions » qui trop souvent se transforment en des lieux de pouvoir et qui éliminent de fait les citoyennes et citoyens.

12) Comment associeriez-vous les Fédérations d'éducation populaire à la co-construction de projet d'intérêt général ? **Elles seront associées à l'Observatoire, au projet départemental d'éducation et d'actions éducatives, et au bilan annuel de la réussite. Nous mettrons aussi en place une « Commission des collèges » chargée du suivi du plan pluriannuel d'investissements.**

13) Quelles missions souhaitez-vous confier aux Fédérations d'éducation populaire pour la formation des citoyens de demain ? **Le Projet départemental d'éducation et d'actions éducatives.**

14) Quels moyens voteriez-vous en direction des communes pour construire rapidement des écoles publiques primaires dans toutes celles qui en sont privées ? **Un plan sur six ans à partir de 2021, décidé par une large concertation et validé par un référendum d'initiative locale.**

15) Voteriez-vous la création d'un comité d'usagers – élément incontournable avant de déléguer votre compétence – pour organiser, accompagner le réseau de transports scolaires ? **Un comité d'usagers serait utile effectivement, cependant les transports scolaires sont désormais de la compétence de la Région.**

15) Voteriez-vous des subventions en faveur des établissements d'enseignement privé confessionnels, patronaux (nous n'évoquons pas ici ce qui est obligatoire de par la loi) – et ce pour tous les niveaux d'enseignements, de la maternelle au supérieur ? **Absolument pas. Nous répondons à cette question dans notre préambule.**

16) Quels moyens accorderiez-vous à l'enseignement public agricole ? **L'enseignement agricole a un statut bien particulier. Nous reviendrons dans l'esprit d'après guerre qui favorisait l'installation de « Fermes d'application ». Le Département pourrait intervenir à ce niveau.**

17) Que feriez-vous par rapport à la fermeture de l'EREA, l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté ? **Voici ce que nous avons déclaré à l'annonce de cette fermeture :**

L'annonce de la fermeture du lycée EREA Jean d'Orbestier, aux Sables d'Olonne, est scandaleuse et injuste. Nous demandons à Monsieur le Recteur d'Académie et à Madame la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire de revenir sur cette décision et de donner un nouvel élan à cet établissement.

Décision injuste à l'égard de tous ces jeunes qui multiplient les handicaps de toute sorte et qui disposaient avec cet établissement d'un outil pour se construire en tant que citoyen et futur travailleur. L'EREA, accueille bon an mal an, une centaine de jeunes de la Région. Ses résultats en termes de réussite scolaire étaient jugés satisfaisants.

Décision injuste à l'égard de la Communauté Educative qui, année après année, dans des conditions souvent difficiles, se mobilise pour construire avec les élèves des projets éducatifs et d'établissement conséquents et adaptés au public accueilli. Là aussi avec des résultats encourageants.

Cette décision, si elle était maintenue, s'inscrirait dans la volonté du gouvernement de sacrifier toute une génération et de construire un enseignement réservé à une certaine catégorie de jeunes. Abandonnant ainsi le principe de l'Ecole de l'Egalité.

Chaque jeune, quelque soit sa situation sociale et ses handicaps a le droit à la réussite. C'était le sens donné à la mise en place de trois EREA dans la Région.

Nous appelons à une large mobilisation citoyenne pour que cette fermeture soit annulée. C'est une décision politique à assumer par le Recteur d'Académie. Des moyens supplémentaires doivent être mis à disposition de cet EREA pour qu'il puisse faire face à l'ensemble de ses missions dans un climat de sérénité et de sécurité.

Nous appelons élus et citoyens à agir près du Conseil Régional pour que celui-ci reprenne les engagements qui avaient actés : Soutien aux projets de la Communauté Educative ; Investissements dans les différents ateliers ; Investissements dans les lieux de vie et particulièrement dans une « résidence étudiante » ; Réévaluation des personnels régionaux en charge du bon fonctionnement de l'établissement.

18) Quelles aides voteriez-vous aux Fédérations d'éducation populaire sous un strict angle de soutien à l'économie sociale et solidaire. *Nous sommes pour définir un projet départemental de développement de l'Economie Sociale et Solidaire, d'autant plus que la situation post-Covid appelle à d'autres solutions. La démocratie économique, rendue possible par la doctrine « une personne, une voix », est mise en œuvre dans un certain nombre de structures, telles quelques Scops autogérées, certaines Scics, des CAEs (coopératives salariant des auto-entrepreneurs), et nombre d'associations. Ainsi, sans abolir complètement la sujétion du travail qui caractérise le capitalisme, ces structures inventent des voies qui y tendent.*

La solidarité, à laquelle il ne faut pas réduire l'ESS, reste une valeur émancipatrice indispensable dans cette période de profonde « crise anthropologique ».

19) Quel changement majeur aimeriez-vous pouvoir contribuer dans le domaine de l'éducation ? *Nous l'expliquons dans notre introduction, à savoir, construire l'école de l'Egalité et de la Réussite pour tous, ce qui n'a pas la même signification que « l'école de l'égalité des chances ». Tous les jeunes sont éducatibles.*